



Parlons-en !

Lettre d'information de la mairie de Tabanac

N°2 - Décembre 2021

Bonjour à toutes et à tous,
« Parlons Déchets ».

Le samedi 27 novembre malgré la pluie, le vent et le froid quatre familles ont sillonné nos routes. Elles ont rempli six grands sacs poubelles soit 13 kg de déchets.

Les employés municipaux ont comptabilisé les déchets ramassés : canettes, bouteilles et emballages plastiques, bouteilles de verre, briques tetra, papiers, cartons, masques chirurgicaux, mégots ... Quelle suite à donner ! A vous de juger !

Je vous souhaite une fin d'année la plus agréable possible compte tenu de la situation sanitaire.

Bonnes fêtes et à l'année prochaine.

Hélène GOGA

Pollution au bord des routes : poubelle la vie !

Une canette jetée dans la nature met plus de 400 ans à se décomposer.

Cannettes aluminium

100 % recyclable

Qu'elles soient faites d'acier ou d'aluminium, les canettes présentent en effet [la particularité d'être intégralement valorisables](#).

Plus étonnant : elles le sont indéfiniment, puisque les divers traitements subis n'affectent jamais leurs qualités initiales.

Par ailleurs, le recyclage d'une canette permet d'économiser la majeure partie de l'énergie consommée pour la fabriquer, de l'extraction du minerai jusqu'au transport (une tonne d'aluminium recyclé permet ainsi d'éviter l'usage d'une tonne de pétrole brut).

[Le recyclage des canettes](#) usagées permet de fabriquer des centaines de produits différents.

Triés à la source, puis collectés par des entreprises spécialisées, ces déchets sont ensuite séparés en deux flux. Les canettes en aluminium d'une part, qui sont broyées, fondues et compactées en balles, et les canettes en acier d'autre part, qui sont expédiées vers des aciéries pour devenir des bobines, des barres ou des fils. Avant d'être réutilisées pour réintégrer votre quotidien sous une nouvelle forme !

Du verre jeté dans la nature met de 4000 à 5000 ans à se décomposer.

Bouteille en verre

100 % recyclable

C'est de nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté.

1 - **Les emballages en verre** sont d'abord triés manuellement pour retirer les objets qui ne sont pas en verre.

2 - **Un tri mécanique** élimine ensuite les capsules, les débris de faïence, de porcelaine, les bouchons, papiers.

Puis le verre est broyé et transformé en calcin.

3 - **Le calcin est fondu** dans un four à une température de 1400°C, associé à de la silice, de la soude, du calcaire et des colorants.

4 - **La pâte en fusion** passe dans un moule où elle est soufflée puis refroidie.

[Le recyclage](#) : La pâte de verre sera transformée : en bouteilles, en bocaux, en flacons, en pots ...

Une brique de lait jetée dans la nature met 6 mois à se décomposer.

Briques tetra

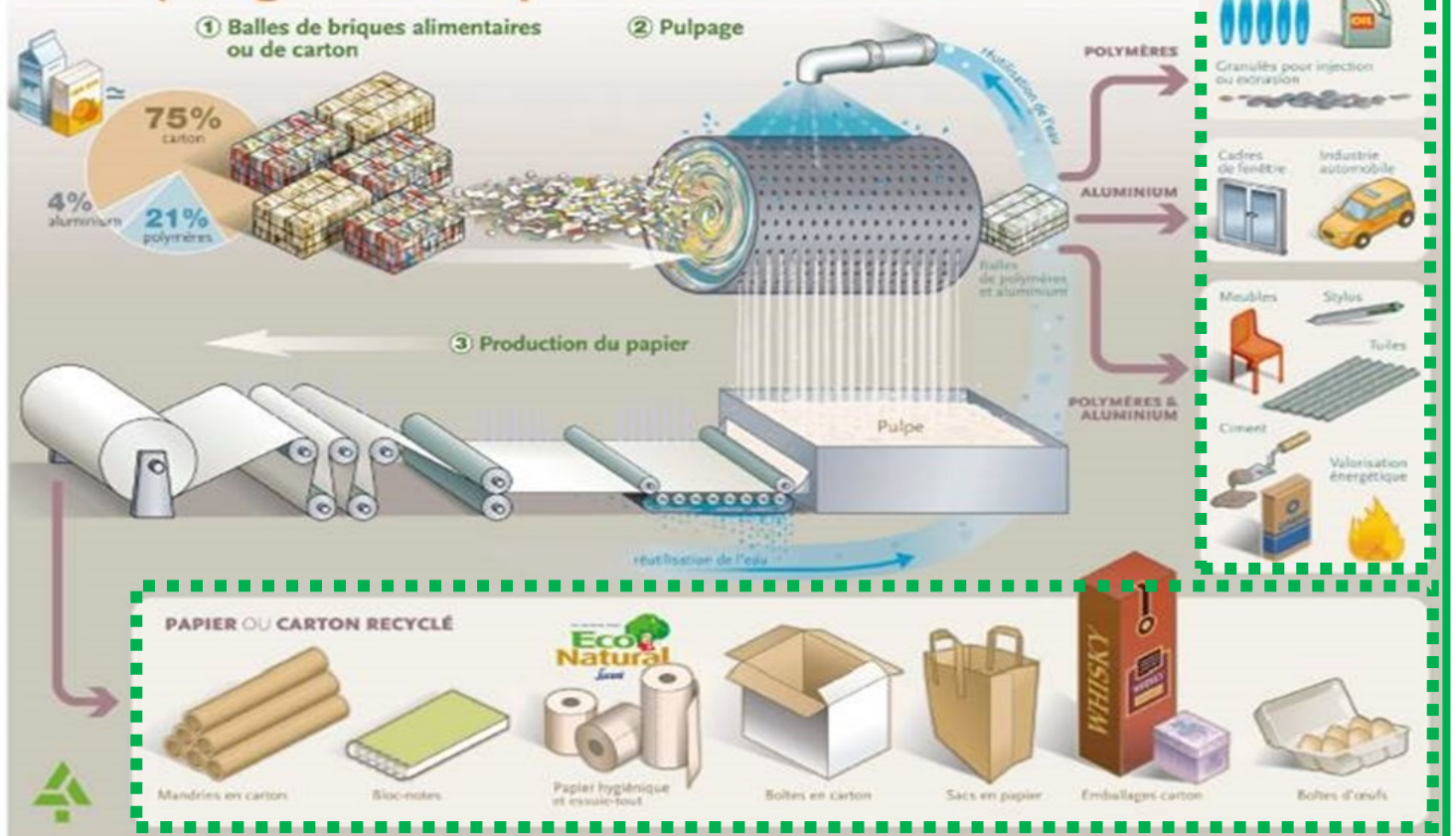
100 % recyclable

Briques Tetra sont composées aux $\frac{3}{4}$ de carton, d'environ 20% de polyéthylène et 5% d'aluminium.

Lorsque les briques sont triées par les consommateurs dans la bonne poubelle du tri, elles sont entièrement recyclables.

Le pulpage est un processus mécanique dans l'eau qui permet la séparation naturelle de la pulpe de papier d'un côté et du PolyAl de l'autre. Ces deux composantes sont ensuite récupérées dans des centres de tri adaptées et utilisées pour la fabrication de différents objets.

Le recyclage des briques alimentaires



Du papier jeté dans la nature met 6 à 12 mois à se décomposer.

Papier, carton

100 % recyclable

Pour produire une tonne de papier, il faut :

- 1,41 tonnes de bois ;
- 48,2 m³ d'eau ;
- 10,25 MWh d'énergie qui projettent 0,04 tonne de CO₂ ;
- 25 fois plus de déchets chimiques.

Les ressources en papier ne proviennent pratiquement plus des arbres, mais du recyclage. Le papier et le carton contiennent de la fibre de bois biodégradable qui favorise le recyclage sans utiliser de substances chimiques : Il est possible de recycler plusieurs fois la même fibre.

Idéal pour la préservation des forêts.

Le recyclage du papier permet de préserver les forêts.

Sans cela, cela coûte cher et impacte lourdement l'environnement.

Au contraire, les arbres sauvés par le recyclage absorbent le dioxyde de carbone de l'air.

Le recyclage du papier permet aussi de créer des emplois.

Un masque finit inmanquablement dans l'océan sans se décomposer.

Les masques chirurgicaux



Les masques jetables sont fabriqués à partir de polypropylène, un plastique qui n'est pas biodégradable .

On estime ainsi qu'un masque peut relâcher jusqu'à 173 000 microfibres plastiques chaque jour après une semaine en mer.

Aucun recyclage

Une bonne raison de jeter soigneusement son masque à la poubelle après usage ou, mieux, d'opter pour les masques lavables et réutilisables de catégorie 1 recommandés par la Haute Autorité de Santé.

Bien utilisé, il sauve des vies, mais mal jeté, il en détruit.

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, 1 m³ de neige, en moins d'une heure.

Les mégots

Chaque cigarette contient près de **4000 substances chimiques**, dont une centaine sont toxiques voire cancérogènes, comme la nicotine, les phénols ou encore les métaux lourds.

Et ces substances nocives finissent pour la plupart dans les égouts et se retrouvent dans les réseaux d'assainissements des eaux qui ne sont pas équipés pour les traiter

Difficilement recyclables

les répercussions des déchets de mégots à l'échelle mondiale sur les ressources en eau sont catastrophiques.

L'impact de la cigarette sur l'environnement est multiple et intervient tout au long du cycle de production, jusqu'à sa consommation et sa mise en déchet : Destruction des forêts pour sa production

Utilisation de pesticides et de produits chimiques dangereux

Production de gaz à effet de serre lors de sa consommation

Poubelle obligatoire.

JETER UN MÉGOT POLLUE

Du plastique jeté dans la nature met 100 à 1000 ans à se décomposer.

Bouteille plastique

Il faut en effet 100ml de pétrole, 80g de charbon et 42l de gaz pour produire une seule **bouteille d'eau** .

La production de l'**eau** embouteillée est également responsable d'émissions de gaz à effet de serre.

100% Recyclable

Si les comportements de consommation n'évoluent pas, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans d'ici 2050

Les bouteilles transparentes en PET passent d'abord dans un tamis. Elles sont secouées afin d'enlever les petits déchets et de la vapeur est injectée pour décoller les étiquettes. Les bouteilles et les bouchons sont ensuite broyés en paillettes.

Les paillettes sont lavées pour enlever la colle puis elles sont ensuite pressées et séchées.

Recyclage : Les paillettes seront ensuite transformées : en nouvelles bouteilles, en fibres polyester pour la fabrication de tissus, moquettes, polaires...en ouate pour rembourrer des anoraks, couettes, oreillers...

Parce que la route est plus belle quand on ne la prend pas pour une poubelle .

Ce manque de civisme a aussi des conséquences à long terme sur l'environnement.

Un déchet jeté sur le bord de la route est possiblement broyé par les machines de fauchage.

Des micro-déchets se forment qui peuvent s'infiltrer dans les nappes d'eau ou encore être ingéré par la faune sauvage.

En ville comme à la campagne, un déchet qui n'est pas jeté dans une poubelle finit dans la nature.

Et après un passage par les égouts ou les rivières, le périple se termine presque inmanquablement dans l'océan.

Le 7ème continent : un monstre de plastique

Au moins 1 800 milliards de déchets plastiques polluent les océans.

Au fil des années, ils se sont agglomérés en une monstrueuse masse qui ne cesse de s'étendre en plein Pacifique.

Le "septième continent" de plastique occupe 1,6 million de km² dans l'océan Pacifique.

Il est composé de plastiques qui à 90 % proviennent de la terre via les fleuves et le vent.

Cette concentration est due aux courants marins.

Si ces débris flottants devaient être ramassés, il en ressortirait une masse de 80 000 tonnes.

Il s'agit plutôt d'une multitude de micro-plastiques, d'un diamètre inférieur à 5 mm, en suspension à la surface ou



Compris, je garde mes déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Réponses aux questions de la lettre N°1 :

Tout propriétaire riverain d'un **fossé** se **doit** de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du **fossé** (article 640 et 641 du Code Civil). L'enlèvement des atterrissements et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;

Inscription sur les listes électorales.

Cette démarche est à faire au plus tard le 6ème vendredi précédent le 1er tour de l'élection. (25/02/22)

En mairie, se munir : - D'une pièce d'identité

- D'un justificatif de domicile

sur service-public.fr - vous devez créer votre compte

- vous munir d'une pièce d'identité.

Votre carte électorale sera éditée par la mairie et distribuée une semaine avant le scrutin.